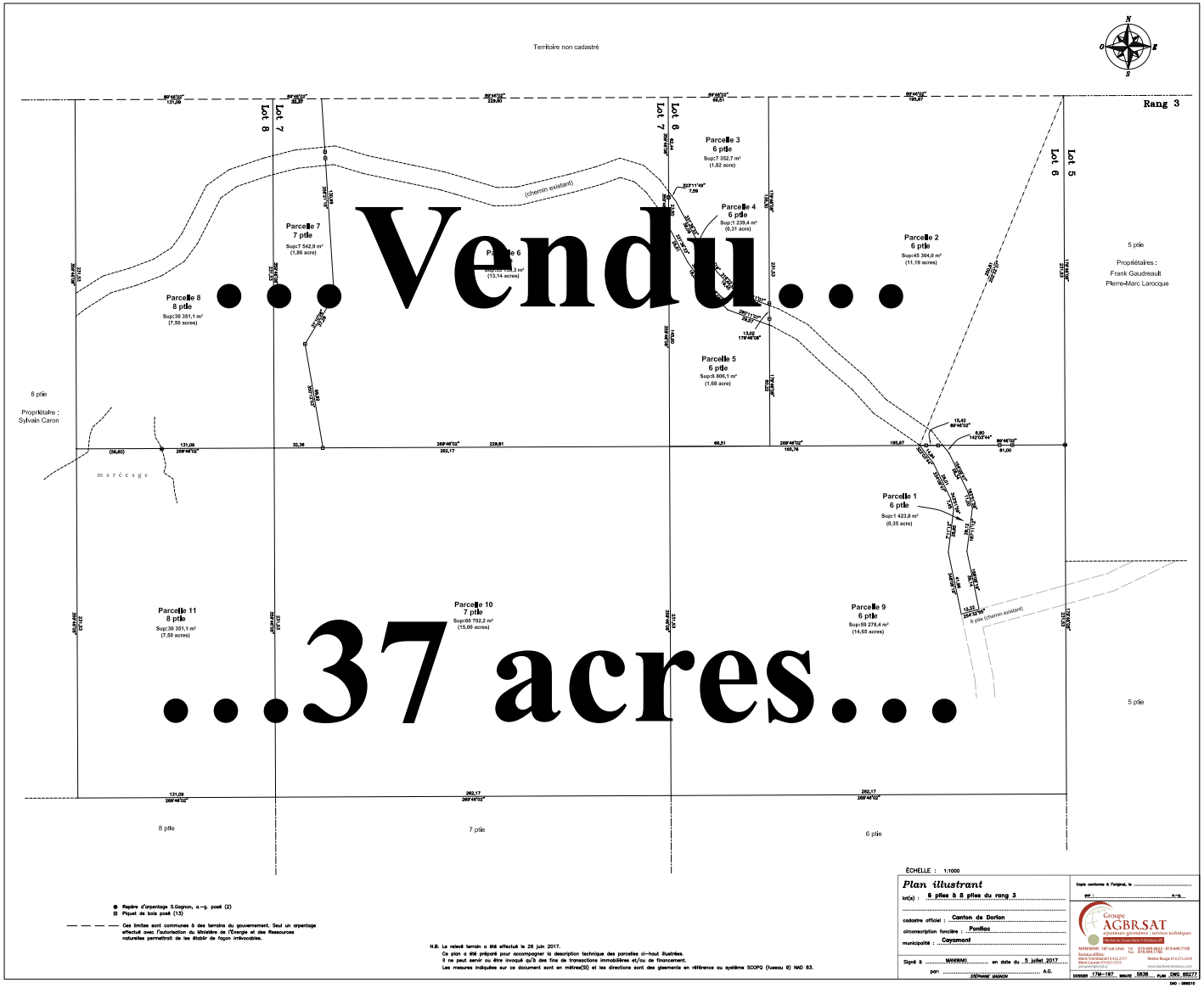

...Vendu...

...37 acres...

● Repère d'arpentage S.Gagnon, a.-g. posé (2)
⊟ Piquet de bois posé (13)
— — — — Ces limites sont communes à des terrains du gouvernement. Seul un arpentage effectué avec l'autorisation du Ministère de l'Energie et des Ressources naturelles permettrait de les établir de façon irrévocables.

N.B. Le relevé terrain a été effectué le 25 juin 2017.
Ce plan a été préparé pour accompagner la description technique des parcelles ci-haut illustrées.
Il ne peut servir ou être invoqué qu'à des fins de transactions immobilières et/ou de financement.
Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres(SI) et les directions sont des gisements en référence au système SCOPQ (fuseau 9) NAD 83.

ÉCHELLE : 1:1000

Plan illustrant

lot(s) : 6 ptes à 8 ptes du rang 3
cadastre officiel : Canton de Dorion
circonscription foncière : Pontiac
municipalité : Cayamont

Signé à MANIWAKI en date du 5 juillet 2017
par: STÉPHANE GAGNON A.G.

Copie conforme à l'original, le ...
par : ... m/réf. : ...

Groupe AGBR.SAT
arpenteurs-géomètres | services techniques
Bureau régional de Maniwaki
MANIWAKI 140 rue Lévis Tél. 819.449.4613 - 819.449.7106
Bureau d'affaires Tél. 819.623.7100
Mont-Tremblant 61 A10,2777 Weskie-Rouge 819.270.3339
Mont-Laurier 819.623.3303
stephane@agbr.ca www.agbr-thallau.com

DOSSIER 17M-197 MINUTE 5836 PLAN DWG 05277
DAO : GM/010